



EXERCICE 2

6 points

Vous êtes en France, dans une école de langues. Vous lisez le panneau suivant.

COURS DE FRANÇAIS

À partir du 1^{er} septembre, le bureau des inscriptions a une nouvelle adresse :
35 rue Pierre Dupré (à la sortie du bâtiment, tourner à gauche,
prendre la 2^e rue à droite, puis continuer tout droit)
et un nouveau numéro de téléphone : 06 12 15 18 99.

Pour vous inscrire, venez nous voir.
Pour le premier cours, apportez une pièce d'identité.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 12 h 30 - 17 h

cours@francais.com

Répondez aux questions.

1



Quel chemin prendre pour aller au bureau des inscriptions ?

2 points



A ☐



B ☐



C ☐

2



Qu'est-ce qui change au bureau des inscriptions ?

1 point

- A ☐ le numéro de téléphone.
- B ☐ les horaires d'ouverture.
- C ☐ le prix des cours de français.

3



Pour s'inscrire au cours, il faut...

1 point

- A ☐ téléphoner.
- B ☐ aller sur place.
- C ☐ envoyer un mail.

SUJET DÉMO_A1TP

- 4  Pour le premier cours, vous devez prendre... 1 point
- A ☐ Votre diplôme.
- B ☐ Votre passeport.
- C ☐ Votre carte bancaire.
-
- 5  À quelle heure ouvre le bureau des inscriptions ? 1 point
- A ☐ À 9 heures.
- B ☐ À 12 heures.
- C ☐ À 17 heures.